

**Appel à candidature
Un Chef de service H/F
Pour un CDI à 1 ETP**

Missions :

Cette mission se structure autour de la mission principale suivante :

- Coordination de dispositifs lié au périmètre du Pôle Hébergement d'Urgence

Poste et missions :

Le chef de service éducatif est un relais entre la direction et les équipes socio-éducatives, il/elle joue un rôle d'interface. Il /elle a pour mission principale l'encadrement des équipes et la coordination des actions socio-éducatives directement engagées auprès des personnes accueillies.

Placé sous la responsabilité hiérarchique du directeur de pôle, le chef de service a pour mission de :

- Concevoir et mettre en œuvre les projets de services, en tenant compte du projet de la structure et de l'évaluation des besoins des personnes accueillies. Contrôler la qualité des activités réalisées.
- Mettre en œuvre et promouvoir une démarche qualité garantissant la mise en œuvre et le respect des projets individuels des personnes accueillies. Organiser les parcours d'admission et de sortie des résidents
- Être le garant, aux côtés du directeur d'établissement, du respect des droits et libertés des personnes accueillies.
- Évaluer et mesurer les actions menées par les services
- Encadrer et animer une équipe éducative pluridisciplinaire : organiser le travail de l'équipe, programmer les activités du service, coordonner les interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques, établir et suivre les plannings.
- Animer et conduire, en collaboration avec le directeur de pôle les réunions d'équipe.
- Effectuer le suivi de la gestion administrative des dossiers des personnes accueillies.
- Valider ou superviser les écrits professionnels (synthèses de suivi).
- Élaborer le rapport d'activité du pôle
- Identifier les partenaires locaux potentiels. Et développer les réseaux et les partenariats d'action.

Profil et compétences :

- Titulaire d'un CAFERUIS
- Expérience de la fonction d'encadrement obligatoire
- Très bonne connaissance des publics et des acteurs du champ de l'exclusion sociale et de l'hébergement
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Rigueur et sens de l'organisation
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Capacité à travailler en équipe
- Maîtrise de la bureautique nécessaire

Contrat :

- CDI
- Poste à pourvoir dès que possible
- Basé à Grenoble, fréquents déplacements sur le département (38)
- Permis B en cours de validité
- Classement et rémunération selon la CCN CHRS-NEXEM

Merci d'adresser votre candidature : CV, diplôme et lettre de motivation à
directeur.phu@ajhiralp.org